

Le journal de

BOURG

www.mairiedebourg.fr



LES CHARS EN BALADE



Edito

Bonnets rouges il y a quelques années, gilets jaunes maintenant, grogne montante, catastrophes naturelles....

Nos sociétés, la nature, ont-elles perdu la boussole ?

Manque de respect des lois naturelles ? Manque de bon sens ?

La manière d'évoluer de notre société va-t-elle dans la bonne direction ?

L'humain est-il pris en compte dans ses besoins fondamentaux, dans sa singularité ?

Dans un futur proche et qui se fait déjà, nous pouvons, à la fois, avoir une vie très connectée au virtuel et très déconnectée de la réalité.

Bientôt, peut-être, nous n'aurons plus besoin de sortir de chez nous : courses par internet et livrées, démarches et courriers en ligne (plus de facteur). Des robots s'occuperont du ménage, de la pelouse, des repas livrés pourquoi pas lyophilisés.... Pourquoi aller au cinéma ? La version D.V.D sera disponible bientôt....

L'animal de compagnie pourra se transformer en robot (cela existe) : pourquoi ne pas avoir, chez vous un animal-robot, qui vous obéit au doigt et à l'œil et que vous n'avez pas besoin de nourrir (économies). Ces machines deviendront-elles des compagnes auxquelles nous livrerons nos pensées, nos confidences, qui elles même les livreront ?

Le temps dégagé de toutes ces tâches nous permettra de lire les notices d'utilisation, d'appeler les numéros en cas de panne (tapez 1 2 3) pour au final, rester sans réponse.

Profitions plutôt des avantages, du confort et du temps que les nouvelles technologies peuvent nous faire gagner pour aller à la rencontre des autres, des nouvelles activités et des richesses que la coopération peut nous apporter.

Des changements profonds nous atteignent. Sommes-nous d'accord ? Faisons entendre pacifiquement nos voix à ceux « d'en haut » qui ne connaissent pas notre réalité. Invitons-les à la partager; qu'ils viennent faire connaissance !

Retrouvons-nous à chaque fois qu'il est possible pour échanger lors de moments bien réels et conviviaux. Continuons de créer du lien entre les habitants de notre village par l'organisation de travaux, par l'accueil des nouveaux habitants, par les repas ou autres moments festifs...

Belles fêtes de fin d'année à vous. Faites le plein de lumière, de tendresse...

Le mot du Maire

2018 s'achève, c'est le moment de faire un bref bilan.

Cette année aura été particulièrement ensoleillée et sèche, sur le second semestre, provoquant une sécheresse généralisée sur le pays. Nous n'avons malheureusement pas été épargnés. A en croire les spécialistes, les choses ne devraient pas s'arranger. Le recours aux sources de secours nous a permis de passer le cap avec quelques coupures malgré tout. Cela donne à réfléchir sur nos ressources en eau et la gestion de celles-ci. Contrairement aux apparences et malgré les nouvelles habitations, notre population n'augmente pas : en 1990 nous étions 165 avec un creux en 2006 à 149. Au dernier recensement, nous sommes 154. Certes le nombre de points de distribution augmente, tout comme la consommation moyenne par habitant. Notre réseau est vieillissant avec un taux de fuite à surveiller.

2018 aura été également importante côté patrimoine avec la mise en place de la stèle « Patton » dans l'espace que nous pourrions appeler « espace mémoriel de Bourg ». Il faudra peut-être ajouter une signalétique adéquate. Mais également avec la réfection du toit de la mairie avec le clocheton qui en fait son charme et qui représente tellement de souvenirs pour nos aînés. Il était important que la cloche domine de nouveau sur la façade du toit. En dehors de ces opérations symboliques, d'autres actions ont été entreprises ce semestre notamment avec des bénévoles toujours aussi assidus. Vous en trouverez le résumé dans cette édition.

Notre village reste actif et dynamique, c'est important.

Bonnes fêtes de fin d'année, je vous souhaite le meilleur pour vous et toute votre famille.



À venir...

22 décembre 2018

Arbre de Noël

6 janvier 2019

Vœux de la municipalité

5 mars 2019 (à confirmer)

Carnaval des enfants

9 mars 2019

Repas de printemps BTP

8 Mai 2019

Monument aux morts

23 juin 2019

Vide grenier BTP

13 juillet 2019

Repas champêtre et feux d'artifice

4 août 2019

« Poulets Party » BTP

Sommaire

Edito, le mot du maire

Rétrospective du semestre

Les chars en balade

Les décisions du conseil

Etat civil

Infos

JUILLET 2018

Une **Fête Nationale** haute en couleurs.

Vendredi **13 juillet** au soir, le repas champêtre, organisé par la municipalité, à l'occasion de la **Fête Nationale**, a réuni près de **110 personnes** dans un hangar au sol récemment bétonné, aimablement prêté par un particulier. A partir de 20h, par petits groupes, en famille ou avec des amis, les invités sont restés quelques instants à l'extérieur pour se saluer et faire connaissance avec les **nouveaux habitants**. Coupe du monde oblige, ils avaient tous du bleu au cœur en diapason avec le ciel. Le mot de bienvenue du maire Dominique Thiébaud a précédé l'apéritif servi par les **organisateur attentionnés**, dans une ambiance chaleureuse et animée. Le buffet froid, copieux et varié, préparé par le traiteur habituel de Vaux a réuni tous les suffrages, de même que les vingt desserts préparés par les fines pâtisseries du village. La nuit venue, l'assemblée est sortie pour admirer le **feu d'artifice**, un festival de couleurs dans un ciel serein, un moment très attendu, fort applaudi comme à l'habitude. De nouveau, une **belle soirée festive** placée sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur.



Coupe du monde, la « Fan Zone » de Bourg



Le second semestre en images

AOÛT 2018

Nouveaux habitants



Début août, **Bruno et Annie Krief** se sont installés dans un pavillon qu'ils ont fait construire dans la nouvelle **rue de la Caillette**. **Bruno** est agent de restauration et **Annie**, conseillère principale d'éducation, tous les deux à Langres. Ils ont quitté Anrosey pour se rapprocher de leur lieu de travail et de la Côte-d'Or pour affinités familiales. Ils ont été séduits par les espaces fleuris de **Bourg** et par la propreté des abords des habitations. Ils sont ravis de leur nouveau cadre de vie dans le calme et la verdure, à proximité de Langres et de la zone commerciale de Saints-Geosmes. Ils ont eu à cœur d'aménager leur maison dont ils apprécient la luminosité et le confort. Pour se distraire, ils pratiquent un peu de tout, **Bruno** préférant les activités sportives et **Annie**, la lecture et la décoration..

Nous leur souhaitons la bienvenue et une très bonne adaptation au village.

Poulet Party sous les ombrages



Dimanche 5 août, 120 personnes se sont retrouvées sous la voûte ombragée de l'allée du bois du parc pour la traditionnelle « **Poulet Party** » organisée par l'association « **Bourg Patrimoine et Traditions** ». Par ce temps caniculaire, la fraîcheur du lieu convenait bien à cette manifestation

bien préparée depuis la veille par les organisateurs, soucieux d'offrir aux convives un menu de choix : taboulé, trio de fraîcheurs, légumes variés et, bien sûr, poulets fermiers qui, depuis le matin doraient lentement sur les broches sous la surveillance du maître rôtiisseur « **Quinquin** » et de ses aides. Les fromages du terroir ont précédé les salades de fruits suivies de tranches glacées accompagnées de gaufres sèches. Les serveuses ont manifesté beaucoup de savoir-faire et d'attention auprès des convives pour rassasier au mieux leur appétit. Des divertissements ont ponctué la fin de l'après-midi : loterie, passe-boules, coupe-saucisson, jeu de quilles...ou tout simplement la causette **entre amis**.

Cette journée de plein air qui se veut un moment de rencontre et d'amitié s'est terminée autour de la plancha garnie de grillades. Un **rendez-vous champêtre** de plus en plus apprécié au fil des années.



Le réveil de l'escargot, c'est pour bientôt.

Dimanche 26 août, une visite commentée sur site a permis à l'association « **Bourg Patrimoine et Traditions** » de faire le point sur le projet de restauration de l'escargot. Une quinzaine de personnes ont écouté avec attention les commentaires du président **Bernard Gouriet** qui a rappelé, en préambule, les actions déjà entreprises sur le site. Le démontage de l'escargot, commencé en 2016 en suivant les conseils d'un spécialiste en pierres sèches, a permis de découvrir que l'escargot était une cadole, une construction particulière et unique dans le secteur. Du bûcheronnage a été effectué sur les parcelles environnantes pour aérer les abords et plusieurs propriétaires se sont groupés pour faire couper les résineux arrivés à maturité au-dessus des roches et dans le coteau. Le commentateur a détaillé les objectifs de la restauration de l'escargot, cet édifice représentant un témoignage du passé, à l'époque où les vigneron ont façonné le paysage calcaire en plantant des vignes et en construisant des abris en pierres sèches. Des échanges entre les participants ont permis d'établir en détail la méthode pour continuer le démontage de l'escargot, à partir de la fin septembre. Par la suite, après la

reconstruction de l'**escargot**, des petits aménagements de commodité seront installés pour créer un espace de convivialité. Dans un projet plus global, il est envisagé de réhabiliter le site dans son environnement d'époque : mise en valeur des **roches de Cherrey** assurée par un déboisement maîtrisé du coteau et création d'un circuit d'interprétation pour faire découvrir au public les « meurgers » et les cadoles des anciens clos de vignes avec leur flore et leur faune. Les **participants** ont ensuite partagé le **verre de l'amitié** dans ce lieu serein et reposant.



SEPTEMBRE 2018

Toilette d'automne du site de l'escargot

Samedi 22 septembre, des **bénévoles** de l'association « **Bourg Patrimoine et Traditions** » se sont retrouvés au lieu-dit « Sur les Roches Sud » pour la reprise du nettoyage du site de l'**Escargot**. La séance a été consacrée au débroussaillage de l'espace dévolu au stockage des pierres et à l'arasement du pourtour de la base de l'Escargot. Cette construction en pierre sèche est unique de par sa forme, pyramidale d'un côté et arrondie de l'autre. De plus elle avait une fonction hybride : elle constituait un merveilleux belvédère et, par ailleurs, c'était une cadole de vigneron. L'état actuel de l'Escargot nécessite son démontage partiel qui sera effectué après la réalisation du dossier de reconstruction présenté dans un projet plus global de réhabilitation du site dans son environnement d'époque. Dans un premier temps, le travail effectué au cours de la matinée par les **12 bénévoles** a permis de faire de petites découvertes qui donnent une meilleure lisibilité de la structure de l'édifice. Les participants ont apprécié la belle vue sur le vallon et ont été vivement intéressés par ce chantier qu'ils ont hâte à continuer. L'ardeur au travail a été compensée par un moment de **convivialité** autour d'un **barbecue** qui a ravi les acteurs de ce projet, heureux de participer à une belle aventure.



OCTOBRE 2018

Le plaisir de se retrouver depuis 25 ans

Le **samedi 6 octobre**, pour le 25^{ème} anniversaire de ses retrouvailles, l'amicale des anciens élèves de **M.Grépin** et de l'école de Bourg n'a pas failli à la tradition en tenant son assemblée générale à la salle de convivialité du village qui était naguère l'ancienne salle de classe.

La réunion a été consacrée au rapport des activités et au bilan financier qui laissent apparaître une situation saine de l'association et la même stabilité des effectifs depuis 10 ans. Après l'apéritif offert par l'amicale accompagné d'amuse-bouches faits maison, les participants se sont retrouvés autour d'une table joliment décorée pour déguster un succulent repas préparé par un traiteur de Vaux. Comme à l'accoutumée, tout au long de l'après-midi, les souvenirs et les anecdotes ont émaillé les conversations, chacun prenant des nouvelles du village et des uns et des autres dans une ambiance fort sympathique. L'assistance a eu le plaisir de savourer les bulles offertes par une participante à l'occasion de son anniversaire.

Avant de se quitter, les convives n'ont pas manqué de prendre rendez-vous pour les deux manifestations prévues en **2019** : un pique-nique au mois de juin et le repas annuel le 5 octobre.



Nouveaux adhérents chez les bouilleurs de cru

Samedi 13 octobre, l'assemblée générale du Syndicat des bouilleurs de cru de Bourg s'est déroulée à la salle de réunion sous la présidence de Dominique Thiébaud qui a souhaité la bienvenue aux membres présents et aux personnes qui ont exprimé le souhait d'adhérer au Syndicat. L'assemblée a observé une minute de silence à la mémoire de Jean-Marc Roux et de Robert Billard adhérents au syndicat. Les participants ont accepté très favorablement les demandes d'adhésion de quatre nouveaux membres, le syndicat comptant désormais 14 adhérents. Le secrétaire Bernard Gouriet a présenté le compte rendu de l'assemblée générale 2017 et a fait part à l'assemblée du succès de la journée « portes ouvertes » du 2 décembre 2017. Le bilan financier présenté par le trésorier André Gouriet a été approuvé à l'unanimité. La cotisation a été fixée à 17 €. Sur proposition du président, il a été décidé de modifier l'article 5 des statuts, concernant les conditions d'adhésion au Syndicat. Le président a remercié les familles Gouriet et Mathieu qui ont fait don d'un alambic au syndicat, la transaction ayant été autorisée

par la Direction Générale des Douanes. Malgré la grosse quantité de fruits cette année, il semble qu'il n'y aura pas beaucoup de distillations. Dans une ambiance amicale, la réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Du cœur à l'ouvrage pour les bénévoles

Dimanche 21 octobre, 14 bénévoles, dont quatre nouveaux, étaient présents, dès 8h30, devant la mairie pour la séance d'automne de travail collectif. Chacun a trouvé sa place en fonction de ses compétences pour réaliser trois objectifs : nettoyage des abords des deux stations de pompage, pose d'un filet sous la toiture du hangar dévolu au repas du 14 juillet et mise en place de la stèle du centenaire Patton. A midi, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié pour faire le bilan de cette matinée citoyenne. Il restera à terminer l'aménagement de l'espace commémoratif derrière l'église où se trouve désormais la stèle de la célébration du centenaire. Située au cœur du village, elle pourra recevoir les visiteurs, dirigés vers le lieu par une signalétique appropriée qui sera mise en place. A l'occasion des cérémonies patriotiques, les habitants seront heureux de se remémorer le centenaire qui a marqué l'histoire du village. Encore un bel exemple de bénévolat, souligné par les organisateurs qui n'ont pas manqué de remercier les artisans de l'amélioration du cadre de vie du village.



Halloween dans un vent endiablé



Le temps estival du mois d'octobre a été interrompu comme par magie par la grisaille et par une bise glaciale avec le retour **d'Halloween**. Avec quelques jours d'avance sur le calendrier « satanique », le **dimanche 28 octobre**, dans l'après-midi, un joyeux cortège de sorcières, diables, fantômes, vampires et autres démons hideux a sillonné les rues du village. Fêter Halloween, une occasion que ne voulaient pas manquer les quatorze petits monstres, accompagnés de papas et de mamans heureux de suivre la horde endiablée. Ils sont allés de porte en porte pour effrayer gentiment les habitants et assouvir leur envie de friandises afin de conjurer les mauvais esprits. Une petite saynète « pour faire peur » ponctuait chaque passage accompagné du traditionnel « un bonbon ou un sort ! ». Bonbons, gâteaux et piécettes ont bien vite garni le chaudron magique dont le contenu a été partagé au retour dans l'ancre du diable. La soirée s'est terminée autour d'un chocolat chaud, accompagné de douceurs apportées par les parents ou glanées chez les habitants. Une initiative bien menée qui apporte une dose de dynamisme au village.

Nouveaux habitants (Bis)

Depuis peu, **Pierre Aubertin**, pilote de drone, et **Juliette Thivet**, intervenante sociale, se sont installés dans une maison qu'ils ont achetée, allée des tilleuls. Habitant auparavant dans un appartement à Hûmes, c'est à Bourg qu'ils ont trouvé la maison d'habitation recherchée, à proximité de la zone commerciale de Saints-Geosmes, choix conforté par leur souci d'être proches de leur lieu de travail. Ils trouvent le **village plaisant** et **accueillant** et ils apprécient le calme de la campagne dans l'espace paysager de leur propriété. Nous souhaitons la bienvenue au couple et une bonne adaptation au village.



NOVEMBRE 2018

Un **devoir de mémoire** pour la paix

Notre village a été exemplaire par la nombreuse participation de ses habitants à la commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918. Après une longue sonnerie de cloches annonçant la cérémonie, le maire, **Dominique Thiébaud**, a lu le message du Président de la République indiquant que « la vigilance, tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre ». L'assistance recueillie a ensuite écouté **l'appel des noms** des soldats morts pour la France avec la citation de la date et du lieu de leur décès. Le dépôt d'une gerbe, la minute de silence et l'hymne National chanté à l'unisson par les jeunes et toute l'assistance ont ponctué cette cérémonie qui perpétue le devoir de mémoire envers ceux dont le sacrifice doit appeler à pérenniser la paix. **Le maire** a ensuite remercié ceux et celles qui ont préparé cette cérémonie, de même que toutes les personnes qui ont participé à la rénovation de l'espace mémoriel où, désormais, se trouve la stèle commémorative du centenaire. La matinée s'est terminée en toute convivialité autour du verre de l'amitié.



Convivialité autour du beaujolais



Vendredi 16 novembre, l'association Bourg Patrimoine et Traditions n'avait pas lésiné sur les moyens pour accueillir les habitants du village et leurs amis à la salle communale, afin de célébrer l'arrivée du beaujolais nouveau. Ce rendez-vous gourmand a rassemblé **65 personnes** autour de deux tables joliment décorées aux couleurs automnales. Tous les adjectifs concernant la couleur et la saveur de ce fleuron du vignoble français vont être utilisés par les fins connaisseurs. Le rosé primeur a été aussi très apprécié. **Cette dégustation** était accompagnée d'un menu de qualité composé d'amuse-bouches maison, d'un assortiment de charcuteries et d'autres produits du terroir, fromages et fruits...Un moment privilégié de rencontres et de partages qui sera renouvelé au printemps.



Les aînés en fête



Dimanche 18 novembre, la bise glaciale a fait apprécier la chaleur bienfaisante de la salle communale aux anciens de plus de 60 ans invités au repas annuel, organisé par le CCAS et offert par la commune. Laissant au vestiaire la morosité et les soucis, les invités se sont retrouvés autour d'une

table joliment décorée, chacun trouvant à côté de son assiette un cadeau approprié aux dames et aux messieurs. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le maire **Dominique Thiébaud** a eu une pensée émue, partagée par tous, pour les disparus de l'année et il a remercié les **artisans dévoués** de cette journée de retrouvailles. Les convives ont ensuite partagé l'excellent repas préparé par le **traiteur habituel de Vaux** accompagné des nectars de la vigne. Dans la **bonne humeur**, on a évoqué bien des souvenirs, raconté des histoires et parlé des choses de la vie. Une journée agréable pour tous les participants, invités et organisateurs, qui n'ont pas manqué de se dire au revoir après la traditionnelle soupe à l'oignon.



Travaux sur le réseau d'eau

Des travaux sont en cours sur une partie du réseau d'eau de **l'allée des tilleuls**. Une conduite avait été posée en attente dans ce secteur au moment des travaux d'assainissement. L'entreprise **Véolia** a procédé au raccordement sur cette conduite de **sept abonnés** qui étaient restés branchés sur l'ancienne canalisation devenue vétuste. Cette modernisation du réseau va permettre d'éliminer les fuites dans ce secteur et, par-là, assurer une meilleure distribution de l'eau. Profitant de leur présence, nous avons fait réparer une fuite importante devant la mairie.



Une toiture toute neuve pour la mairie

La **toiture du bâtiment communal** avait besoin d'une rénovation complète qui a été réalisée par l'entreprise **Avenir Toiture**. Les travaux se sont effectués dans de bonnes conditions avec la mise en place de la sous-toiture HPV, du chevronnage et du lattage. La pose des tuiles terre cuite est également achevée. La toiture a retrouvé son aspect original avec l'installation du **clocheton** sur le faîte du toit. Il a fait l'objet d'une cure de jouvence, de même que la cloche qui, pour l'anecdote, porte la mention « **Hudelet, maire de Bourg 1869** ». C'est avec plaisir et une certaine émotion que les anciens élèves la revoient car ils ont encore à l'oreille **son tintement** qui annonçait l'heure de l'école Avec les épis coiffant les deux croupes, la couverture du toit offre un bel ensemble qui va garantir le **bâtiment** pour de nombreuses décennies.



Le Père Noël est attendu

Le mois de décembre arrive avec son cortège de pluie, de vent et de froidure. Malgré tout, à l'approche de Noël, de la joie rayonne déjà dans le cœur des enfants et des plus grands. Ainsi, **samedi 8 décembre** après-midi, une grande effervescence régnait à la salle de réunion où une dizaine d'enfants et leurs parents préparaient les décorations de Noël. : paquets cadeaux, sujets en bois et autres belles créations. **Toutes ces œuvres** et les boules multicolores ont bien vite été suspendues sur le grand sapin qui trône devant la mairie et sur celui de la salle des fêtes. Les totems Père Noël réalisés en 2016 ont retrouvé leur place devant l'abribus décoré de sapins en carton personnalisés. Pendant ce temps, **des bénévoles** ont disposé des illuminations sur le sapin et sur la façade de la salle des fêtes. Une innovation cette année : **la crèche**, qui n'avait pas été installée depuis plusieurs années, a trouvé sa place derrière une fenêtre du bâtiment communal. Encore une fois, **la magie de Noël** a opéré. Avec des maisons qui commencent à s'illuminer ici et là, le village est prêt à recevoir **le Père Noël** qui a annoncé sa venue à la salle des fêtes le **samedi 22 décembre à 16h**.





Les chars en balade

BAR-SUR-AUBE. La manifestation mémorielle du week-end dévoile une carte maîtresse : un char FT 17.

Il est arrivé en ville en pièces détachées, mercredi en fin de matinée : un char Renault FT 17 a fait le voyage depuis la commune de Bourg, en Haute-Marne, pour trôner dans le hall de l'espace Davot, à l'occasion de la grande manifestation du week-end « Bar-sur-Aube dans la Grande Guerre 1914-1918 ».

La réplique en contreplaqué – eh non, ce n'est pas un vrai char... –, a été réalisée par l'association Bourg patrimoine et traditions. « Deux répliques ont été fabriquées pour les besoins d'une exposition dans la commune de Bourg et depuis, elles circulent localement », explique Michel Guillaume, le président de l'association Militaria chaumontaise.



Le fameux char et quatre soldats, un lieutenant colonel médecin, un colonel d'artillerie et deux simples soldats américains, sont à retrouver samedi et dimanche.

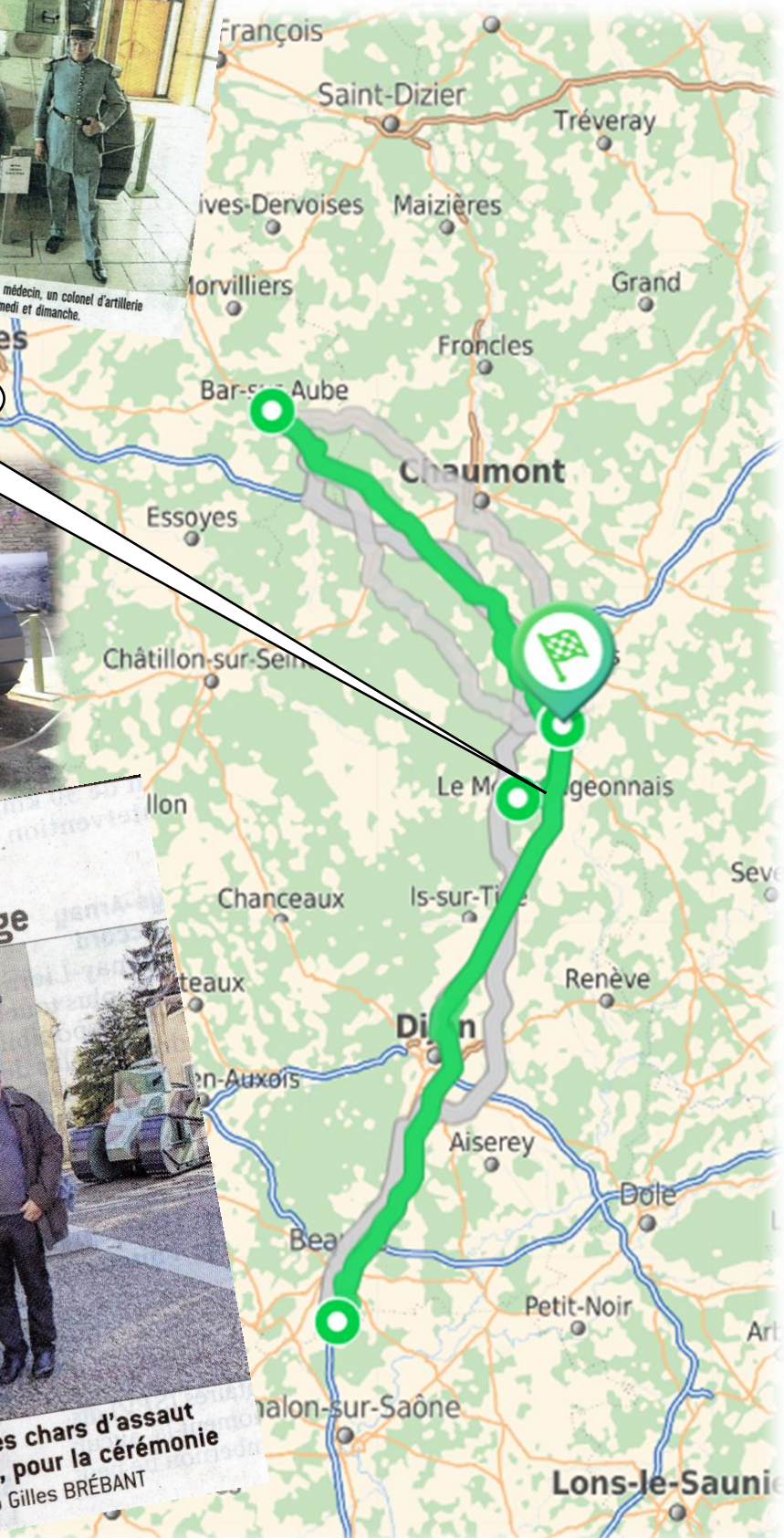
Esnomns au Val



MERCEUIL
Deux invités insolites
aux commémorations du village



■ Deux des douze constructeurs des chars d'assaut Renault venus du village de Bourg, pour la cérémonie du 11 Novembre de Merceuil. Photo Gilles BRÉBANT



Il y a maintenant plus de 100 ans, le 1^{er} contingent de chars Renault FT 17 était livré au camp américain de Bourg pour constituer la 304^{ème} Tank Brigade, commandée par George Patton, qui s'est illustré à la bataille de Saint-Mihiel en septembre 1918.

En 2018 comme en 1918 les chars de Bourg prennent la route, certes ce n'est pas le chemin de la guerre. A notre grande surprise et avec fierté, nous avons répondu favorablement à des demandes de prêt pour des manifestations commémoratives. La qualité du travail des personnes qui ont construit nos répliques a été reconnue et saluée d'où ces demandes.



Pour le premier voyage, un de nos chars n'est pas allé très loin puisque il est venu compléter l'exposition d'Esnoms au Val à la demande de Philippe Jacob que beaucoup d'entre nous connaissent puisqu'il a contribué, par le don de matériel type jerrycan, bidons, et divers accessoires, à décorer le char qui était exposé l'année dernière dans le seul bâtiment américain restant au village. L'exposition était organisée pour la fête de la libération du Val d'Esnoms

Samedi 5 et dimanche 6 mai 2018

Le Val d'Esnoms fête la libération

Dès le samedi 5 mai à 14h :

- Exposition sur les parachutages anglais, nord Côte d'or et sud haut marnais
- Exposition de dessins portants sur la première guerre mondiale
- Exposition du Souvenir Français et présentation de la maquette du char Renault FT17
- Reconstitution d'un camp militaire
- Exposition de véhicules militaires guerre 39-45
- Buvette
- Ambiance musicale 39-45

Dimanche 6 mai :

- Messe
- 12h apéritif, Buvette, pizzas

Commémoration cantonale du Mardi 8 mai 2018

- 10h Rassemblement au monument aux morts
- Dévoilement d'une plaque.

Avec le soutien et la participation de :

- Groupement Cantonal des Associations Patriotiques, Le souvenir Français, Michel Auer,
- Musée Bourguignon pour la Préservation des Véhicules Militaires,
- Commune de Bourg,
- Association Ancroche,
- Association Histoire et Couleurs,
- Association les Petits Cressot,
- A'Moëna pizza.

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER

ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Venez en famille ...

Les 26 et 27 mai 2018

BAR SUR AUBE

DANS LA GRANDE GUERRE 1914/1918

Espace DAVOT/Salle des Fêtes

Entrée gratuite

Expositions, conférences

La vie des soldats, la vie civile ...

5^{ème} DIVISION INFANTERIE US

DAP-SUR-AUBE

1918

LE YAGABOND

Grand Est

ANDRA

Tout juste rentré de son escapade Haut-Marnaise que le voilà reparti dans un département voisin, à Bar sur Aube exactement, pour deux expositions. L'Association Champenoise des Automobiles de Collection et l'Association Militaria Chaumontaise, organisatrice de ces deux expositions, étaient venues admirer nos chars lors des commémorations à Bourg et ont été les premières à les réserver pour leurs manifestations. Elles ont permis entre autres, aux élèves des collèges et lycées barrisiens de réaliser un film sur la perception des jeunes sur ce conflit. Bien au chaud dans l'espace Davot de la salle des fêtes, le char a porté haut les couleurs de notre village à la grande satisfaction des visiteurs étonnés par notre réalisation. Dans la foulée, la présence du « BOURG 52062 » a été au centre des discussions qui ont animé le repas d'anciens combattants locaux, heureux et surpris de cette réplique.

Avant un hivernage bien mérité, le vendredi 9 novembre, les responsables du Musée Bourguignon de Dijon sont venus chercher, non pas une, mais nos deux répliques pour les exposer le 11 novembre à Merceuil (Côte d'Or) à l'occasion de la commémoration du centenaire de l'armistice. Elles devaient initialement être exposées à Beaune, mais elles ont fait le bonheur de la commune de Merceuil. Deux émissaires de la commune se sont rendus sur place pour participer aux cérémonies en représentation de la commune et de l'association Bourg Patrimoine et Traditions. Ils se sont vus remettre la médaille de la commune de Merceuil par Mr Le Maire qui par leur intermédiaire a salué et remercié Bourg pour son travail de mémoire.



Bien sur, ces événements ont été couverts par la presse locale : JHM, BIEN PUBLIC, L'INDEPENDANT, L'EST ECLAIR..

Des reproductions de chars à Merceuil



Il a fallu six mois aux bénévoles de Bourg, en Haute-Marne, pour construire les deux répliques de chars. Photo Bernard GOURIET

Les répliques à taille réelle de deux chars Renault FT 17, qui devaient être présentées lors de la cérémonie du 11 Novembre à Beaune, le seront finalement à Merceuil (lire notre édition de Beaune de vendredi ou sur notre site Internet, bienpublic.com). Ce sont des villageois de Bourg, en Haute-Marne, qui les ont construits. Ces engins auraient terrorisé les fantassins allemands pendant la Première

Guerre mondiale. En 1918, c'est dans ce village que l'armée américaine formait ses équipages de char, avec le jeune capitaine George Patton, devenu par la suite général. Les Américains n'en sont d'ailleurs partis qu'en 1923.

Il a fallu six mois aux bénévoles pour les construire, avec 90 m² de panneaux de contreplaqué, 2 500 vis, plus de 800 rivets et 20 litres de peinture.

Mobilisation générale, le char est de sortie

BAR-SUR-AUBE. La manifestation mémorielle du week-end dévoile une carte maîtresse : un char FT 17.

Il est arrivé en ville en pièces détachées, mercredi en fin de matinée : un char Renault FT 17 a fait le voyage depuis la commune de Bourg, en Haute-Marne, pour trôner dans le hall de l'espace Davot, à l'occasion de la grande manifestation du week-end « Bar-sur-Aube dans la Grande Guerre 1914-1918 ».

La réplique en contreplaqué – eh non, ce n'est pas un vrai char... –, a été réalisée par l'association Bourg patrimoine et traditions. « Deux répliques ont été fabriquées pour les besoins d'une exposition dans la commune de Bourg et depuis, elles circulent localement », explique Michel Guillaume, le président de l'association Militaria chaumontaise.

DES SOLDATS PLUS VRAIS QUE NATURE

Cette dernière a été d'une grande aide pour les bénévoles de l'Association champenoise des automobiles de collection (ACAC), organisateurs du week-end. Ses membres seront d'ailleurs présents tout au long du week-end arborant des tenues militaires d'époque et prêts à répondre à toutes les questions des visiteurs. Nul doute que le char FT 17 constituera un sujet de discussion.

« Bourg abritait une école d'artillerie où les soldats américains étaient formés à la conduite des chars, dont les



Le fameux char et quatre soldats, un lieutenant colonel médecin, un colonel d'artillerie et deux simples soldats américains, sont à retrouver samedi et dimanche.

chars légers comme celui-ci », explique Francis Miss, président de l'ACAC.

« La réplique restera exposée toute la semaine prochaine pour permettre notamment aux élèves de la découvrir. Le collège et les élèves ont pris une part importante dans la préparation de cette manifestation ; c'est pour nous un motif de satisfaction. À travers leurs travaux, nous allons aussi connaître quelle perception ces jeunes ont du conflit », souligne le président, un œil sur les préparatifs d'un temps majeur de la vie de l'ACAC cette année. ■ CAL

AU PROGRAMME

- **Samedi 26 mai**
 - À 10 h 30 - 11 h : rassemblement des « Poilus » place de l'hôtel de ville, défilé jusqu'au château Tassin.
 - De 14 h à 18 h 30 : expositions, conférences, projection du film de fiction réalisé par les élèves de la cité scolaire, etc., à l'espace Davot.
 - À 20 h 45 : projection du film *Un long dimanche de fiançailles* au Vagabond.
 - **Dimanche 27 mai**
 - À 10 h : ouverture des expositions.
 - À 16 h 30 - 18 h : spectacle *Le cabaret du Poilu* à l'espace Davot.
- Renseignements au 06 63 20 56 37.

Nul doute que les chars voyageront encore vers d'autres contrées dans les prochains mois. On parle d'un petit déplacement vers Verdun Affaire à suivre.

Les décisions du conseil

Séance du 2 aout 2018

Le conseil municipal s'est réuni le 2 aout, sous la présidence du maire, Dominique Thiébaud.

Modification des statuts de la CCGL : Le conseil a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes du Grand Langres et la version consolidée concernant les compétences « balayage des rues » et « transports scolaires », avec application au 1^{er} janvier 2019.

Service facturier : Le maire a informé le conseil de la constitution d'un service facturier mutualisé entre l'Etat et la collectivité du Grand Langres pour gérer au mieux les dépenses et proposer un service plus rapide aux fournisseurs.

Il a donné lecture de la convention constitutive qui a pour vocation de finaliser l'ensemble des aspects organisationnels de ce service. Le conseil a validé cette convention du service facturier (SFACT) pour la commune et il a autorisé le maire à la signer.

Attribution de la parcelle n°2 du lotissement : Le conseil a décidé de vendre à M. et Mme Jeaugey la dernière parcelle du lotissement, d'une superficie de 1 752 m², au prix total de 42 033 € TTC.

Réalisation du diagnostic territorial des pressions agricoles : Dans le cadre de la délimitation de l'aire d'alimentation du captage de Fontaine Blanche, le conseil a autorisé le maire à solliciter l'aide de l'Agence de l'eau pour la réalisation du diagnostic territorial des pressions agricoles.

Location de matériel :

Le conseil a décidé de fixer comme suit les tarifs de location des tables et des bancs : pour les habitants et les associations de Bourg : 1-2 tables : 5 €, 3-5 tables : 10 €, 5-10 tables : 20 € ;

Pour les personnes et les associations extérieures : 1-2 tables : 10 €, 3-5 tables : 20 €, 5-10 tables : 40 €..

Au fil des dossiers

- Le conseil a décidé d'attribuer une subvention de 100 € au Souvenir Français et 100 € à Tinta'Mars.
- Il a autorisé le maire à signer l'avenant à la convention « Actes » pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité au représentant de l'Etat.
- Il a décidé d'installer la stèle commémorative du centenaire du camp américain à l'arrière de l'église.
- Il est proposé au SDED52, deux emplacements pour l'implantation des points d'apports de proximité : chemin de l'Echenot ou sortie du village route de Brennes

Séance du 23 novembre 2018

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 23 novembre, sous la présidence du maire Dominique Thiébaud,

Transfert des zones d'activités :

M. le Maire expose au conseil que le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Grand Langres a décidé par délibérations n° 2018-73 et n° 2018-74 en date du 25 septembre 2018 de procéder au transfert des zones d'activités communales aménagées ou à aménager et a arrêté les conditions financières et patrimoniales pour le transfert de ces zones.

Transfert de la compétence IRVE

Le SDED 52 a décidé de prendre la compétence « Installation et Exploitation de Bornes de Recharge pour Véhicules Electriques », le Conseil Municipal décide de transférer la compétence « Installation et Exploitation de Bornes de Recharge pour Véhicules Electriques » selon les conditions administratives, techniques et financières fixées par le SDED52.

Demande d'adhésion de la CCBJC au SDED 52

La Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC) demandant son adhésion au SDED 52 à compter du 1^{er} janvier 2019 et le transfert concomitant de sa compétence « éclairage public »,

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la demande d'adhésion de la CCBJC à compter du 1^{er} janvier 2019, et à la modification statutaire inhérente.

Location terrain communal - Parcelle ZI N°1

Le Conseil municipal décide de renouveler cette location du terrain cadastré section ZI n°1, d'une superficie de 98 ares, à Monsieur GOURIET Laurent, pour une durée de neuf années consécutives, à compter du 1er novembre 2018 au prix de 84.10 € par an.

Le montant du fermage sera déterminé chaque année compte tenu de la variation de l'indice des fermages défini par Monsieur le Préfet du département de la Haute-Marne.

La taxe de remembrement annuelle fixée à 9.33 € H.T par hectare, sera rembourser à la Commune.

Décision modificative - Budget Eau et Assainissement

Concernant l'étude de protection des captages, le maire informe que les travaux effectués dans le cadre de l'étude de délimitation AAC Bourg ont été réalisés.

Afin de mandater la facture relative à ces travaux, il convient de réaliser une décision modificative

Compétences Eau et Assainissement

La loi n°2018-702 du 03 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences "eau" et "assainissement" aux communautés de communes aménage notamment les modalités de transfert.

Le Conseil décide de s'opposer au transfert obligatoire de l'assainissement et l'eau ou de l'une d'entre elles aux communautés de commune à compter du 1er janvier 2020. De reporter ce transfert au 1er janvier 2026.

SEGILOG : connecteur pour prélèvement à la source

A compter du 2 janvier 2019, la commune devra effectuer le prélèvement à la source.

Berger-Levrault, nous propose un connecteur BL.connect données sociales ainsi qu'un accompagnement PASRAU.

Le coût de la mise en service et de l'accompagnement PASRAU est de 99.00 € H.T.

L'abonnement annuel est de 39.00 € H.T./an (engagement de 36 mois).

Téléthon : demande de subvention

Le Conseil décide d'octroyer une subvention d'un montant de 50 €

Projet extension d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Chalancey

le Conseil émet un avis favorable à la réalisation de ce projet d'extension d'une unité de méthanisation située sur le territoire de la commune de Chalancey.

Point d'apport de proximité

Le Conseil valide le point d'apport volontaire sur la route de Brennes et autorise le SDED52 à faire les démarches nécessaires pour son implantation et mandate M. le Maire pour mettre en place la convention de mise à disposition du terrain d'implantation.

Le Conseil réfléchi au principe d'un second point d'apport volontaire qui serait positionné impasse de Pommeret et demande au SDED52 de faire une proposition d'implantation en tenant compte des problèmes de retournement, de faire une proposition en aérien ou version semi-enterrée sachant que ce second PAV serait à la charge de la commune.

Eau : Convention VEOLIA

Au vu des problèmes rencontrés cet été, le Maire propose de conventionner avec VEOLIA pour assurer une surveillance du réseau d'eau et de la gestion de celui-ci. Une décision sera prise en fonction des propositions de Veolia

Location Mange-debout

Le Conseil Municipal décide de louer les Mange-debout au tarif suivant :

- Habitant du village : 5 € l'unité
- Personne extérieure : 10 € l'unité

Effacement des réseaux

Le Conseil Municipal décide de lancer l'étude pour une planification de l'effacement des réseaux auprès du SDED52



Etat civil 2018

Nous avons le plaisir d'accueillir :

- Mr Bruno et Mme Annie Krief
- Mr Pierre Aubertin et Mme Juliette Thivet
- Mr Remi Vauthrin et Mme Coralie Sauvageot
et les enfants Mathéo et Clara



Nous avons célébré le mariage de :

Mr Dos Santos Patrick et de Mme Thiebaud Elodie

Nous avons accueilli la naissance de :

**Margaux Vertey-Lingelser
Abella Theriot-Dacyszyn**

Sincères condoléances aux familles :

**de Mme Rouot Jeanne,
de Mr Chouet Guy,
de Mr Billard Robert,
de Mr Tobela Paul.**

Ils nous ont quittés

Jeanne Rouot s'est éteinte le 8 février, à Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône), dans sa 97^{ème} année, au terme d'une vie bien remplie.

Jeanne est née à Chassigny, le 21 novembre 1920, dans le foyer de Raoul et de **Marthe Pidoux**. Elle était l'aînée d'une fratrie de 4 enfants. Entourée de ses frères **Jean, Jacques et Robert**, elle a grandi à **Bourg** dans la maison familiale qui abritait la petite épicerie-café tenue par sa maman.

Le 25 octobre 1941, elle a épousé à Bourg, **Paul Rouot** issu d'une ancienne famille du village. De leur union sont nés 3 enfants : un petit **Jean-Paul**, malheureusement décédé en 1945, à l'âge de 2 ans et deux filles, **Nicole et Christiane**.

Le cercle familial s'est ensuite élargi avec la naissance de 4 petits-enfants. Plus tard, 6 arrière- petits-enfants sont venus égayer leur vie.

Son mari est entré dans la gendarmerie en 1943. Le couple a changé de domicile au gré des affectations successives dont la dernière à **Roquebrune**. Ils ont choisi Menton pour profiter de leur retraite. **Jeanne** est demeurée affectée longtemps par le décès de son petit garçon.

De son enfance, elle avait gardé les grands principes qui ont guidé sa longue vie consacrée assidûment aux tâches de son foyer. Mère attentionnée, elle a su mettre à profit ses valeurs morales, ses talents culinaires et ses aptitudes aux travaux d'aiguille et de couture. Epouse aimante, elle était dévouée pour son mari, lui apportant réconfort et bien être.

Le 30 mai 2008, elle a eu la douleur de perdre **son mari** après 67 années d'une vie commune affectueuse, formant ensemble un couple très fusionnel.

Elle aimait rappeler ce qu'ils avaient apprécié en commun : le cadre agréable de la Côte d'Azur, les grandes randonnées dans les Alpes, et surtout, la joie de revenir se ressourcer tous les étés à **Bourg**, le village de leur enfance. De ces sorties, elle rapportait toujours des souvenirs, de quoi enrichir sa collection de photos et de cartes postales. Ses obsèques ont été célébrées par le père Philippe, mardi 13 février, en l'église de **Bourg**.

Jeanne Rouot repose désormais auprès de son mari dans le caveau familial du cimetière communal.

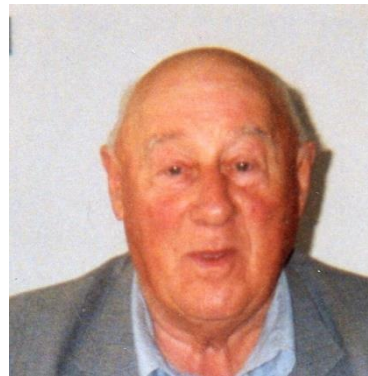
A toute la famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Guy Chouet est décédé samedi 17 février, dans sa 91^e année, à l'hôpital de Forbach. Issu d'une ancienne famille du village, Guy est né à Bourg, le 7 décembre 1927, d'une fratrie de 3 enfants. Il a grandi au sein de la ferme familiale exploitée par ses parents Georges et Marie Chouet. Il a effectué son service militaire en Autriche en 1947. A son retour, il a continué à aider ses parents pendant quelques années. Puis, il a changé d'orientation professionnelle en devenant conducteur de la crémaillère à Langres. En 1958, il est entré à l'ERGMT, devenue par la suite la BSMAT, où il a effectué toute sa carrière, jusqu'à l'âge de sa retraite en 1987.

Il a épousé **Georgette Chéret** qui lui a donné deux enfants **Michel et Oursly**. Puis, sont arrivés quatre petits-enfants et sept arrières petits-enfants. Guy a participé quelque temps à la vie communale de Bourg, comme conseiller municipal et sapeur-pompier.

Il s'est investi longuement au sein du Corps des sapeurs-pompiers de Langres. En 1969, il s'est installé à Bourg dans la maison familiale qu'il avait restaurée auparavant. De nombreuses occupations ont émaillé sa retraite : jardinage, fabrication du bois de chauffage et entretien de ses propriétés et de ses plantations. Il était attaché à la nature, toujours accompagné de son chien, la pêche et la chasse constituant ses principaux loisirs. Il aimait les moments de rencontre autour d'un tapis de cartes ou d'un jeu de quilles. Il participait aux manifestations du village, notamment au repas des aînés. Homme de caractère, il était connu aussi pour la manière d'exprimer ses convictions et affirmer ses opinions. Après le décès de son épouse en 2003, il a retrouvé une compagne sur la fin de sa vie.

Ses obsèques ont été célébrées par le Père Philippe en l'église de Bourg, le jeudi 22 février, assisté des équipes paroissiales de Longeau et Bourg. **Guy Chouet** repose désormais dans le caveau familial au cimetière communal. Nous présentons nos condoléances à sa famille et à ses proches.



Robert Billard, le doyen du village, est décédé le 28 février, dans sa 93^{ème} année, à l'hôpital de Langres, après six semaines d'hospitalisation.

Robert est né à **Charmoy**, le 24 juillet 1925, au sein d'une famille d'agriculteurs. Après avoir fréquenté l'école communale, il a participé aux travaux de la ferme familiale jusqu'à l'exode en 1940, où il a été accueilli pour sept mois, par un membre de sa famille, à Murat dans le Cantal. Il y a pris connaissance de la vie paysanne locale.

Rentré à Charmoy, il a repris le travail agricole au sein de sa famille. Le 12 avril 1947, il a épousé une jeune fille de Bourg **Juliette Prodhon**.

De leur union sont nées deux filles **Anne-Marie** et **Danielle**. Plus tard, le cercle familial s'est agrandi de 4 petits-enfants et de 6 arrière-petits-enfants. Ensemble, ils ont créé au village une exploitation consacrée à la polyculture et à l'élevage, à l'heure où la modernité n'était qu'à ses balbutiements.

Dès lors, il n'a cessé de vivre au rythme des saisons, attaché à la campagne et aux valeurs rurales. Très tôt, il s'est investi dans la vie communale. En 1957, il devient sous-lieutenant chef de corps des sapeurs-pompiers de Bourg. Il a été conseiller municipal pendant plusieurs années. Fidèle aux traditions locales, il a été membre fondateur du syndicat des bouilleurs de cru de Bourg créé en 1965. Le travail était sa priorité, autant pour gérer son exploitation, améliorer son cadre de vie que pour rendre service à la commune. Il a pris sa retraite en 1993, l'année du remembrement.

Il aimait la terre nourricière porteuse de fruits et de légumes. Il appréciait le temps des semailles et la période des vendanges. Il pratiquait avec méticulosité le façonnage du bois de chauffage, le jardinage, l'entretien de son verger, l'élevage des poules et le bricolage.

L'essentiel pour lui était d'avoir une belle production, de quoi bien garnir la table lors des réunions familiales qu'il affectionnait particulièrement. Avec son épouse, il participait à toutes les manifestations, notamment au repas des aînés. Son dévouement pour la collectivité rurale lui a valu de recevoir le titre de chevalier du Mérite Agricole en 1971.

Robert et son tracteur étaient indissociables, depuis un 1^{er} achat en 1958, jusqu'au Mc Cormick qu'il utilisait encore ces derniers temps pour aller en Morey, son endroit préféré.

Robert a eu une vie laborieuse consacrée au service de sa famille et d'autrui. Il a été bien entouré par les siens qui l'ont aidé avec affection et compétence à traverser les dernières années de sa vie.

Ses obsèques ont été célébrées le samedi 3 mars, par le père Philippe, assisté des équipes paroissiales de Bourg et de Longeau, devant une assistance bien fournie.

A son épouse et à sa famille nous présentons nos condoléances.



Paul Tobela est décédé le 26 octobre, âgé de 66ans, survenu vendredi 26 octobre, au centre hospitalier de Dijon, après une très brève hospitalisation. Paul est né en 1951 à Buenos Aires en Argentine. Alors âgé de 12 ans, sa famille est revenue en France en 1964. Très jeune, il a baigné dans le milieu artistique et culturel fréquenté par sa mère Wanda Davanzo, artiste reconnue dans l'art abstrait.

Après ses études, **Paul** s'est engagé dans les domaines de la comptabilité et de la communication. A ce titre, tout au long de son parcours professionnel, il a organisé des expositions de peinture dans des galeries d'art à Paris et à l'étranger, surtout pour sa mère dont il était un fervent admirateur. Installés dans la région parisienne, **Paul** et son épouse **Juliette** sont tombés, par connaissance, sous le charme du Pays de Langres.

En 2007, ils ont acheté une maison ancienne à Bourg qu'ils ont rénovée et aménagée avec goût. Bricoleur admirable, il a restauré une autre maison, située en vis-à-vis, pour sa fille **Pénélope** et son futur gendre **Bastien**, eux aussi, se plaisant en milieu rural. La famille venait souvent au village et lui, notamment, pour son travail qu'il exerçait à distance grâce à l'informatique. Il s'était impliqué dans la vie de la commune par sa présence aux séances de bénévolat et sa participation aux manifestations festives avec sa famille et ses amis. Discret et pudique, Paul était un humaniste respectueux d'autrui.

Il laissera le souvenir d'une personne avenante ayant le sens de l'accueil comme celui de l'humilité. Les habitants garderont en mémoire sa silhouette familière en promenade avec son chien. Un malaise cardiaque l'a enlevé trop brusquement à l'affection des siens. Ses obsèques ont été célébrées, mercredi 31 octobre, en l'église de Ville-d'Avray (Hauts-de Seine).

A son épouse, à sa fille et à toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.



INFOS PRATIQUES : QUOI DE NEUF ?

A retenir :

Mairie : - téléphone 03 25 88 01 23 - mairie.bourg@wanadoo.fr permanence le mercredi de 14h à 18h30

Site internet : <https://www.mairiedebourg.fr>

Gendarmerie de Longeau : 03 25 88 42 04

Trésor Public - perception de Langres : 03 25 87 06 62

EDF (sécurité dépannage) : 03 25 32 19 53

Correspondant du journal : 03 25 88 42 70 (Bernard Gouriet)

Personnes relais (église) : 03 25 88 43 30 (Marie-Claude Gay)

Préparation aux cérémonies religieuses : Maryvonne Massotte, Marie-Claude Gay

Sonneurs de cloches : Laurent Gouriet et Philippe Massotte

Gardes particuliers : Alexandre Liégé.

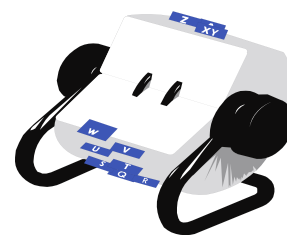
Transport à la demande par **TOP TRANSPORT** Tel N° 0 800 330 130

Notre village est desservi par : (cette liste n'est pas exhaustive)

Fromagers : un le mardi et un le mercredi après-midi.

Marchand de primeurs : le jeudi après-midi.

Marchand de boissons : le jeudi matin 2 fois par mois et le 1er lundi de chaque mois



Le comité de rédaction est à la recherche de reporters pour enrichir ses articles. Débutants acceptés

N'hésitez pas à venir renforcer notre équipe

Vous pouvez également nous transmettre des articles sur les sujets que vous souhaitez partager avec l'ensemble des habitants.



Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Comité de rédaction :

Dominique Thiebaud - Philippe Massotte - Aleth Moussus - Marylène Carbillet - Laurent Goutry - Bernard Gouriet

